



**Madame Nicole DESCAMPS,
Maire de Lécluse,
Place du Général de Gaulle,
59259 LECLUSE**

Lécluse, le 20 janvier 2021,

Objet : Dangerosité du site de l'ancienne brasserie.

Madame le Maire,

Par ce courrier, nous tenons à vous alerter sur le danger que devient l'ancienne brasserie de notre commune.

En effet, nous avons été alertés par du personnel éducatif du collège Val de la Sensée d'Arleux, sur le fait que des collégiens, dont des jeunes léclusiens, mais pas seulement, s'amuseraient dans cette friche industrielle. Certains n'hésitant pas à braver le danger en sautant par dessus d'énormes trous dans ce qu'il reste du plancher ou d'un bâtiment à un autre...

De plus, ce lieu serait devenu un lieu de trafic en tout genre et de revente de cannabis.

Il nous semblait donc important de vous prévenir sans attendre le prochain conseil municipal.

Nous ne pouvons attendre qu'un drame s'y joue avant de réagir ! Peut-être que la municipalité pourrait renforcer la sécurité des différentes entrées ? Les gendarmes pourraient renforcer leurs patrouilles. Une information générale à destination de la population, sur la dangerosité des lieux, pourrait également être diffusée dans le prochain bulletin municipal.

En attendant, nous nous tenons à votre disposition pour travailler ensemble à la meilleure des solutions pour ce problème de sécurité publique.

Nous vous prions de croire, madame le Maire, en l'expression de notre considération.

**Rudy DILLIES, Sylvie VILLAIN, Nicolas STIEVET
Conseillers municipaux.**